

Risques naturels



Quasi achevé, le canal de Praz-Riond devra évacuer les eaux claires du futur Hôpital Riviera-Chablais. CHANTAL DERVEY

Le Haut-Lac creuse pour se prémunir des crues

Gorgée d'eau, Noville mène simultanément plusieurs projets de canaux important pour la plaine. Etat des lieux

Romarc Haddou

Les pieds étendus dans le Léman et le corps baigné de marécages, Noville a de l'eau plein les veines. Nouvelle ressource qu'il venait de maîtriser pour une commune posée juste au-dessus du niveau du lac et dont la pente est ultrafaible, à savoir 60 centimètres pour un kilomètre.

Le très plat Canal du Haut-Lac

«L'objectif de ce canal sera d'évacuer les eaux claires de Roche mais aussi les eaux résiduelles de la H144», ébauche le syndic, Pierre-Alain Karlen. Le futur cours d'eau cheminera de Roche au Léman en passant par Rennaz, Noville et l'étang de la Mure. Sur le secteur, la ligne des CFF et l'autoroute A9 ont compacté les sols et perturbent la circulation de l'eau par les nappes souterraines. Le projet doit permettre d'y reme-

dier. Les premières oppositions traitées, la nouvelle mise à l'enquête est prévue pour la fin de l'année.

«Une ordonnance fédérale nous demande de remettre à ciel ouvert tout ce que nos ancêtres avaient enterré et si possible de manière sinueuse, poursuit le syndic. Ici, c'est ce que nous allons faire avec Le Bey, petit ouvrage enterré entre Rennaz et Noville. Mais quand vous avez une pente comme la nôtre, vous allez tout droit. On se demande d'ailleurs comment nos ancêtres faisaient pour créer de l'inclinai-

son. Si vous creusez trop, vous créez un bassin, si vous ne creusez pas assez, l'eau ne circule pas.» Problème puisque le canal doit fonctionner sans pompe, comme celui de Praz-Riond.

Impératif canal de Praz-Riond

Même s'il a été longtemps freiné, c'est le chantier le plus avancé. Pensé pour récupérer les eaux claires des nouveaux quartiers de Rennaz que sont Cornettes et Malliez ainsi que celles du futur hôpital Riviera-Chablais, le projet a fait l'objet de nombreuses oppositions, notamment à Rennaz. Une situation

qui a retardé le chantier du futur hôpital fortement lié au canal.

Et pour cause, «une étude d'impact a mis en évidence une étanchéité nouvelle sur plusieurs hectares», explique le syndic de Noville. Bordé d'un cheminement piéton végétalisé, le nouveau canal «au stade des finitions et qui sera achevé fin septembre» doit donc guider les eaux de surface jusqu'au lac. L'hôpital est par ailleurs un bailleur de fonds important pour ce petit cours d'eau estimé à 3 millions de francs.

L'écologique delta du Rhône

Inclus dans le projet de troisième correction du Rhône, la création d'un nouveau bras juste avant l'embouchure ne fait pas l'unanimité. Le but est simple: rendre à la nature le domaine du Fort, à savoir près de 80 hectares de marais en divisant le fleuve en deux bras.

«Si on parle de démarche sécuritaire alors Noville cautionne, mais si l'écologie prend le dessus c'est vrai que ça heurte les sensibilités», annonce Pierre-Alain Karlen. Fortement soutenu par les écologistes, un nouveau bras permettrait à la faune et à la flore de se réapproprier ce secteur compris entre le Vieux Rhône et le fleuve actuel.

«Pas de risque de tsunami»

● Contrairement à ce que sa situation pourrait laisser penser, Noville ne court pas de risque majeur d'inondation. «J'ai lu récemment que si tous les barrages en amont cédaient simultanément, Saint-Maurice (VS) serait entièrement immergé, alors il n'y aurait que 80 cm d'eau chez nous, anticipe Pierre-Alain Karlen. La plaine est tellement large qu'il n'y a pas de risque de tsunami.» Et de poursuivre: «La

commune a été bien implantée, elle n'est pas directement sur les nappes mais plutôt sur des moraines (des amas de roches). Ce n'est pas le cas aux abords, où les nappes ne sont parfois qu'à 1,50 m de profondeur.» D'ailleurs, la population ne s'y trompe pas puisque le territoire communal est percé de plus de 80 puits, utilisés essentiellement pour l'arrosage des cultures et dont le forage est réglementé.

Monthey
Les services de sécurité à l'œuvre

Les différents services de sécurité de Monthey se présenteront à la population le 22 août. Les pompiers, les ambulanciers, la protection civile et la police municipale seront présents sur la place de l'Hôtel-de-Ville de 9 h à 17 h pour des démonstrations, des jeux, des ateliers participatifs et des exercices communs.

Le chiffre
420

C'est la longueur, en mètres, du mur en pierres sèches qui sera inauguré ce samedi à 14 h au Pays-d'Enhaut, sur l'alpage de Tournalay (montée à pied depuis l'arrêt du car postal de L'Étivaz). La reconstruction de cet ouvrage séparant deux alpages, à plus de 1900 m d'altitude, a nécessité

Montreux
Junior Aviation pour les 2 à 7 ans

Junior Aviation, une nouvelle animation pour les enfants de 2 à 7 ans, aura lieu ce samedi 15 août, de 13 h 30 à 17 h, en dessous du bâtiment du Marché à Montreux, et non pas à Aigle, comme indiqué dans notre édition d'hier. Les jeunes enfants pourront faire un tour dans de magnifiques petits

Ciné'philo après les films de l'open air

Vevey Après la projection de *Deux jours avec mon père*, ce soir à 21 h 15 sur la place Scanavin, le libre animateur Mike Ingle convie les spectateurs à discuter du film au café-restaurant Le Cep d'or, à l'enseigne de son Ciné'philo. Également demain pour *La famille Bélier* et samedi, après *Dheepan*.
R.D.
Kaffè frappé

Un axe piétonnier sur la Veraye doit être rénové

Montreux et Veytaux veulent reconstruire la passerelle sur la rivière en aval de l'aqueduc CFF, à la limite des deux communes

«Nous voulons préserver ce cheminement historique entre Territet et Veytaux», explique Christian Neukomm, municipal montreusien. Montreux et Veytaux veulent reconstruire la passerelle en mauvais état sur la Veraye en aval de l'aqueduc CFF à la limite des deux communes. Les deux Municipalités entendent aussi rénover les ouvrages et les équipements attenants, soit l'estacade sur la rive montreusienne, et du côté veytausien, la passerelle sud attenante à l'aqueduc CFF ainsi que l'éclairage public. Les conseillers communaux montreusiens se prononceraient sur un crédit de 445 000 francs, alors que leurs homologues veytausiens devront libérer 128 500 francs pour ces travaux. «Les CFF vont reconstruire l'aqueduc sur la Veraye, afin d'augmenter son gabarit dans la perspective du passage des trains à deux étages, précise Christian Neukomm. C'est pourquoi nous profitons de reconstruire la passerelle et les ouvrages attenants, très dégradés, afin de bénéficier de synergies et d'économies.» Les coûts de reconstruction de la passerelle seront pris en charge à parts égales par les deux communes, alors que chacune financera les travaux sur ses ouvrages propres.

La passerelle à rénover s'inscrit dans un cheminement historique reliant Territet et Veytaux. L'aqueduc de la Veraye date en

effet de la création de la ligne de Jura-Simplon. Construit en 1899, il permet à la Veraye de franchir les voies. Il s'agit d'une voûte en maçonnerie avec deux passerelles accolées. Celles-ci permettent le passage des piétons de la rue du Bocherex jusqu'à l'embouchure de la Veraye par le chemin du Bocherex, côté Montreux, et par le chemin longeant la Veraye sur la gauche depuis l'avenue de Chillon, côté Veytaux. Or ces deux itinéraires aboutissent à la passerelle délabrée qui franchit la Veraye.

«Nous voulons préserver ce cheminement historique et patrimonial qui relie Territet à Veytaux»

Christian Neukomm
Municipal à Montreux

Avec l'accord des deux communes, les travaux de reconstruction seront entamés en octobre et s'achèveront en juin 2016. Les coûts aux propriétés riveraines seront assurés pendant le chantier. La passerelle provisoire est prévue sur la voie CFF.

En revanche, les chemins piétonniers par le sentier du Bocherex, le quai Ami-Ches et par la desserte longeant la Veraye sur la rive gauche entre l'avenue de Chillon et la passerelle seront fermés au public durant les travaux. **Claude Béda**



La passerelle s'inscrit dans un cheminement historique reliant Territet et Veytaux. Vétuste, elle sera remplacée. CH. DERVEY

Deux tapis neufs pour les skieurs en herbe

Le fil neige des Chaux à Gryon et le téléski dévolo aux débutants à Bretaye feront place à des installations plus modernes et adaptées

Finie la goutte de bouchon sur la piste réservée aux débutants, à Bretaye, sur les hauts de Villars. Le téléski qui leur était réservé a vécu, il devrait être démonté et remplacé par un tapis roulant de 260 m flambeant neuf. «En période de vacances, on s'aperçoit qu'on a du mal à absorber le nombre d'enfants, explique Pierre Besson, directeur de Télé-Villars-Gryon. Le débit actuel de l'installation - 400 skieurs à l'heure - n'est pas suffisant. Nous devons être plus performants.»

1700 fr. pour une installation standard, précise Pierre Besson. Cette solution retenue est plus coûteuse mais elle est surtout plus fonctionnelle. Sans cette protection, la neige et son poids provoquent des arrêts. Avec les infrastructures de l'Ecole suisse de ski et la Villa Ski School, Bretaye sera plus attractive. «Il n'y a jamais un lieu idéal pour l'apprentissage du ski, estime le directeur des remontées mécaniques villardaises: «La présence du train nous offre une chance. Il amène les débutants sur la piste, puisque le tapis roulant sera pratiquement collé à la gare.»

Les petits devront vraisemblablement attendre l'hiver 2016 pour découvrir la nouvelle remontée. Mais pourront déjà